الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Université Abderrahmane Mira - Béjaïa Faculté de Droit et des Sciences Politique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية كلية الحقوق والعلوم السياسية

Réf.: n° 02/CSF/FDSP/2017.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

L'an deux mille dix-sept et le dix neuf du mois de février s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes IGROUFA Zoubida, TOUATI Nasséra et MM. AÏT MANSOUR Kamal, KEBAÏLI Tayeb, MAÏFI Laziz, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekeur, AYADI Djillali, ALLAM Lyès, DAHMANI Abdeslem, MOKHTARI Abdelkrim, AÏSSAOUI Azedine, KHELFI Abderrahmane, BERRI Nouredine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I - Evaluation de candidatures à l'habilitation universitaire :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de cinq (05) dossiers de candidature à l'habilitation universitaire présentés par :

1 - M. ASSALI Abdelkrim, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 14, n° 2, 2016, pp. 174-189;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit :

- Mme OULD RABAH Safia, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, rapporteur ;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur ;
- Mme TOUATI Nasséra, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur.

2 - MAAZIZ Abdessalam, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé:

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 14, n° 2, 2016, pp. 139-159;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit :

- M. CHOUGUI Samir, Maître de conférences A, Université de Sétif, rapporteur ;
- M. KHELFI Abderrahmane, Maître de conférences A, Université A. Mira de Bejaia, rapporteur;
- M. SAICHE Abdelmalek, Maître de conférences A, Université A. Mira de Bejaia, rapporteur.

3 - M. MAÏFI Laziz, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé:

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 14, n° 2, 2016, pp. 124-138;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressé à l'habilitation universitaire comme suit :

- Mme OULD RABAH Safia, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, rapporteur;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur.

4 - Mme RACHEDI Saida, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa :

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 13, n° 1, 2016, pp. 187-207;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit ;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressée à l'habilitation universitaire comme suit :

- Mlle YESSAD Houria, Professeur, Université de Tizi-Ouzou, rapporteur;
- M. AIT MANSOUR Kamal, Professeur, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur;
- M. KEBAILI Tayeb, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur.
- 5 Mme NEDJOUMENE-GUENDOUZ Sana, Maître de conférences classe B, Université de Béjaïa

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé:

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, volume 13, n° 1, 2016, pp. 150-169;

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique de la faculté du 28 avril 2014 en vertu duquel ce dernier a procédé au classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique, éditée par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, parmi les revues accueillant des publications acceptables aux soutenances de thèses de doctorat et de l'habilitation universitaire et ce, en ce qu'elle répond aux critères fixés par le Conseil scientifique de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa par délibérations du 15 janvier 2014 et du 14 décembre 2014;

Au vu du contenu de l'article présenté qui se décline comme un travail de recherche hors thèse et publié après la soutenance du diplôme de doctorat en sciences, spécialité droit;

Le conseil scientifique, après s'être assuré de la recevabilité du dossier, a procédé à la désignation de trois experts en vue de l'évaluation scientifique de la candidature de l'intéressée à l'habilitation universitaire comme suit :

- M. KAMELI Mourad, Professeur, Université de Jijel, rapporteur;
- M. BOUDRIOUA Abelkarim, Professeur, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur;
- Mme AÏT CHAOUCHE Dalila, Maître de conférences A, Université A. Mira de Béjaïa, rapporteur.

II - Manifestation scientifique:

Le Conseil scientifique a été saisi d'une proposition de journée d'étude présentée par Mme AÏT CHAOUCHE Dalila autour du thème :

Programmée pour le 10 avril 2017, à l'auditorium, Campus Aboudaou.

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département de Droit privé en date du 13 février 2017;

Au vu de l'intérêt de la manifestation scientifique et après délibération, le Conseil émet un avis favorable à l'organisation de la journée d'étude proposée.

III – Propositions concernant le poste supérieur de responsable de l'équipe de formation de la filière de droit :

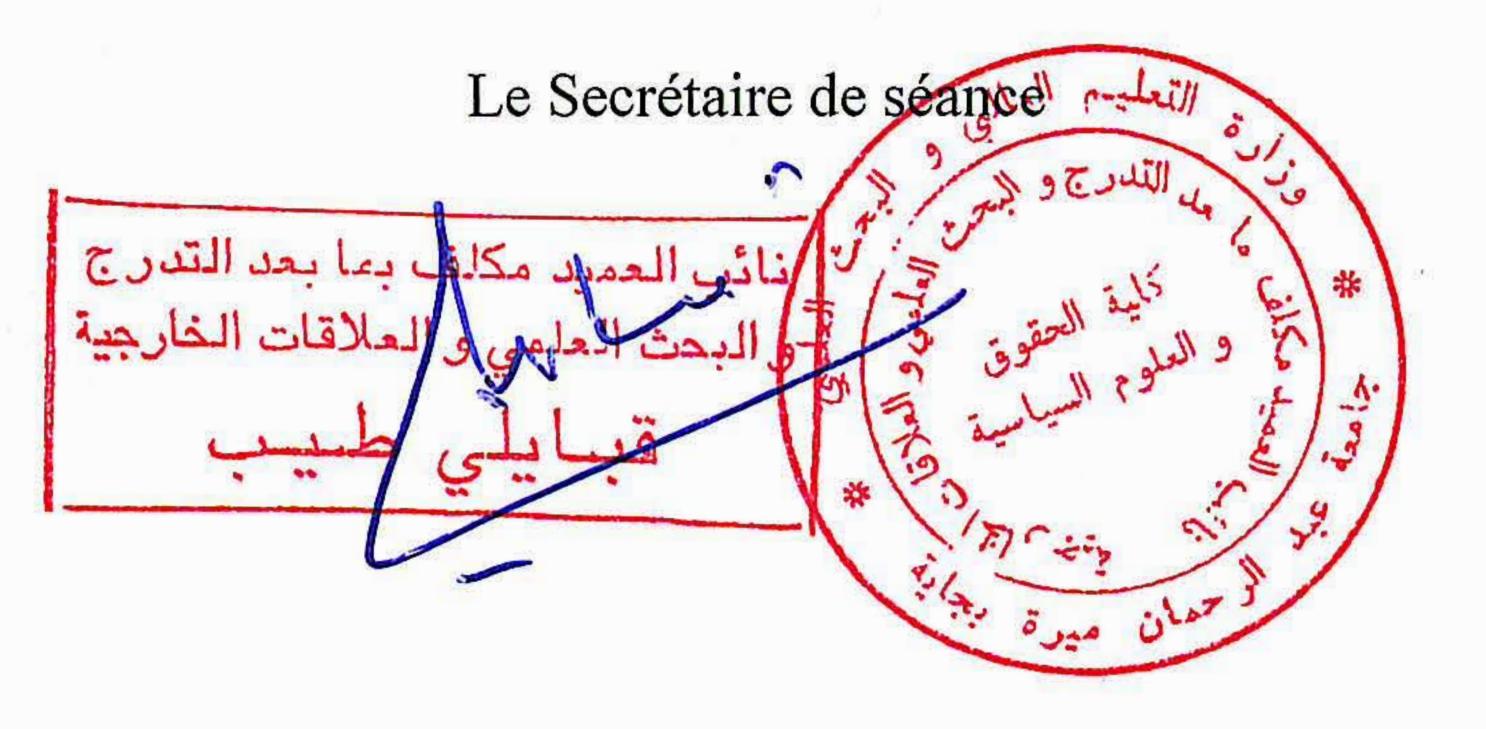
Le conseil scientifique a été destinataire d'une proposition en vue de mettre fin aux fonctions exercées par M. DAHMANI Abdeslam en qualité de responsable de l'équipe de formation de la filière de droit et ce, à la suite de sa démission du poste.

Après délibération, le Conseil scientifique a émis un avis favorable à la demande concernée.

Par ailleurs, et en vue de pourvoir au poste devenu vacant, le conseil scientifique a été destinataire d'une proposition de nomination de M. BERKANI Amar, Maître de conférences classe A, en qualité de responsable de l'équipe de formation de la filière de droit.

Après délibération, le conseil émet un avis favorable à la nomination de M. BERKANI Amar, Maître de conférences classe A, au poste supérieur de responsable de l'équipe de formation de la filière de droit.

Béjaïa, le 19 février 2017.



Media Comment

Le Président du Conseil Scientifique

- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

جامعية عبد الرحمان مسيرة - بجاية كلية الحقوق و العلوم السياسية

المجليس العلمي للكليـــة

2017/

محضر رقم:

قائم_ة الحضور

الامضاء	الصفــــه	الاسم و اللقب	الرقم
10	ر بيـــــس المجلـــس العلمـــــي ـــســــــــــــــــــــــــــــ	أ.د زوايمية رشيد	01
	عميد كلية الحقوق	أ.د أيت منصور كمال	02
J. J.	نائب العميد مكلف بما بعد التدرج	د. قبايلـــي طيـــب	03
Jan 1	نائب العميد مكلف بالمسائل المرتبطة بالطلبة بالنيابة	د.معيفيي العزييز	04
Joece 2	رئيس قسم التعليم الأساسي للحقوق	اراثـــن عبد الـله	05
JAA.	رئيس قسم قانون الأعمال	بــــزغيش بـــوبــــكر	06
Mally	رئيـــس قســم القانــون الخــاص	عــــيادي جـــيلالـــي	07
H	رئيس قسم القانون العام	عـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	08
	ممثـــل الأساتـــــنة من مصف الاستاذية	د. دحماني عبد السلام	09
	ممثـــل الأساتـــــنة من مصف الاستاذية	د. حــساني خالــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	10
- LAS	ممثــــل الأساتــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	مختاري عبد الكريسم	11
		بلــول جمــال	12
Jours	رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي للحقوق	د تواتىي نصيرة	13
THE STATE OF THE S	رئيس اللجنة العلمية لقسم قانون الأعمال	د.بــري نـور الديـن	14
201	رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الخاص	د. إقروفة زبيدة	15
Amis	رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون العــــام	د.عيساوي عن الدين	16
	مدير مخبر البحث حول فعلية القاعدة القانونية	د.خلفي عبد الرحمان	17
	District of the state of the st	رئيس المجلس العلم عميد كلية الحقوق الناب العميد مكلف بما بعد التدرج النيابة بالنيابة وزيس قسم التعليم الأساسي الحقوق رئيس قسم القانون الأعمال رئيس قسم القانون العاممة للأسات ذة من مصف الاستاذية ممثل الأسات ذة من مصف الاستاذية ممثل الأسات ذة المساعدين ممثل الأسات ذة المساعدين ممثل الأسات ذة المساعدين رئيسة اللجنة العلمية لقسم التعليم الأساسي الحقوق رئيسة اللجنة العلمية لقسم القانون الأعمال رئيس اللجنة العلمية لقسم القانون الغامية العلمية لقسم القانون الغامية العلمية لقسم القانون العامية لقسم القسم العامية لقسم القانون العامية لقسم القانون العامية لقسم القسم العامية لقسم القسم العامية لقسم العامية العامية للعامية للعامية لقسم العامية لقسم العامية العامية للعامية العامية لقسم العامية الع	اد زوابعية رشيد درييس المجلس العلمي العلمية رشيد دريس المجلس العلمي التحديد وق التحديد وقال التحديد وقال التحديد وقال التحديد وقال وقال وقال التحديد وقال وقال وقال التحديد وقال وقال وقال التحديد وقال وقال وقال وقال التحديد وقال وقال وقال وقال وقال وقال وقال وقال

